

GESTION DES CONFLITS FONCIERS EN CONTEXTE DE LA TRANSHUMANCE A LA PERIPHERIE DU PARC NATIONAL SENA OURA (SUD-OUEST DU TCHAD)

***YASSINE ASSAFO Ahmad¹, ADOUM FORTEYE Amadou² et
ABBAYE TCHEMSALA Prosper³**

¹*Etudiant, Université de N'Djaména, Faculté de Sciences Humaines, Département de
Géographie, E-mail correspondant : yassineassaf@gmail.com*

²*Maître-assistant, Département de Géographie, Université de N'Djaména*

³*Etudiant, ENS, département de Géographie, Université de Maroua*

Résumé

L'étude porte sur la gestion des conflits fonciers en contexte de la transhumance autour du Parc National de Sena Oura. Ce travail vise à analyser les trajectoires découlant de la transhumance, les méthodes de gestion des conflits et mettre en exergue une vision permettant de concilier la politique de protection de l'environnement. Les données sont issues de la collecte dans les bibliothèques, les sources cartographiques et les archives des institutions. Elles sont complétées par des données de terrain partir d'enquête auprès de 54 individus, des observations de terrain et des prises de vues. Ces données sont traitées via Microsoft Excel pour les statistiques et la hiérarchisation manuelle des données qualitatives. Les résultats obtenus montrent que la destruction du couvert végétal autour du parc par les éleveurs et la compétition sur les ressources pastorales et agricoles rendent la gestion de l'espace et des ressources naturelles de plus en plus difficile engendrant des conflits entre les transhumants, les agro-éleveurs et les gestionnaires du parc. Ainsi, dans les différents campements autour du parc, les chefs coutumiers restent les principaux médiateurs dans la résolution des conflits (55 %) bien que la Gendarmerie (15 %) et la Justice (5 %) soient impliquées à un niveau moindre. Nous avons aussi noté des conflits réglés à l'amiable (20 %) et des conflits qui sont latents (5%) et susceptibles de s'écarter un jour. En matière de gestion durable des ressources naturelles, notamment des aires protégées, une approche basée sur la cogestion régie par les coutumes, les règles et les conventions *locales seraient un outil fort pour concilier développement socio-économique des populations locales et protection de l'environnement.*

Mots clés : *Transhumance, gestion des conflits, périphérie, parc national sena oura, Tchad.*

Land Conflict Management in the Context of Transhumance Around Sena Oura National Park (Chad)

Abstract

This study focuses on the management of land-related conflicts associated with transhumance around Sena Oura National Park. Its objective is to analyze the trajectories resulting from transhumant practices, assess conflict resolution

methods, and highlight a perspective aimed at reconciling environmental protection policy with local realities.

The data used in this research were collected from libraries, cartographic sources, and institutional archives. These secondary sources were supplemented by field data gathered through surveys with 54 individuals, direct observations, and photographic records. Statistical processing was performed using Microsoft Excel, and qualitative data were manually categorized.

The findings reveal that the destruction of vegetation cover around the park by herders, coupled with growing competition over pastoral and agricultural resources, has made spatial and natural resource management increasingly complex, leading to conflicts between transhumant herders, agro-pastoralists, and park administrators.

In various encampments around the park, traditional chiefs remain the primary mediators in conflict resolution (55%), although the Gendarmerie (15%) and the Justice system (5%) also play lesser roles. Furthermore, 20% of conflicts are resolved amicably, while 5% remain latent and could potentially escalate.

Regarding sustainable natural resource management—particularly in protected areas—a co-management approach governed by local customs, norms, and conventions is presented as a strong instrument to reconcile the socio-economic development of local populations with environmental conservation efforts.

Keywords: *Transhumance, conflict management, periphery, Sena Oura National Park, Chad*

Introduction

Le pastoralisme est la forme d'élevage la plus pratiquée au Tchad. Le système pastoral sahélien a connu ces dernières années des mutations importantes et des changements dans les représentations du pastoralisme et la gestion des ressources naturelles (P. Pabamé, 2010, p. 226). Certes, le pastoralisme est dans une profonde mutation, due à l'accroissement démographique, aux multiples options politiques et aux changements environnementaux. Ainsi, la mobilité des animaux et de leurs éleveurs est motivée par la recherche de pâturages, de points d'eau, mais également par la fuite des foyers d'épizootie ou le commerce d'animaux. La distance et l'amplitude des déplacements sont très variables et peuvent se dérouler dans un même pays ou entre pays limitrophes (L.N, Kossoumna, 2008, p. 83). Elle se fait de plus en plus dans les parcs et autres aires protégées en raison de la raréfaction des zones de pâturage, de l'occupation des couloirs de transhumance, l'inadaptation de la législation foncière et l'existence de nombreux conflits sociaux. (T. P, Abbaye et D.F., Zouling-Né, 2017, p.93).

Le Parc National de Sena Oura (PNSO) situé dans la savane tchadienne du Mayo-Kebbi Ouest, reçoit chaque année de nombreux transhumants en provenance des pays limitrophes (T.P. Abbaye, 2021, p. 94). La présente étude est la suite logique de ce qui a déjà été fait aux fins de renforcer la nécessité de mieux comprendre la

mobilité pastorale autour du Parc National de- Sena Oura. Les pratiques agricoles et pastorales sont conditionnées par la nature de l'espace, que ce soit celui qui porte les ressources exploitées par les individus ou les groupes sociaux, ou celui qui correspond à l'environnement de la production. L'organisation et l'usage de cet espace se font suivant un certain nombre de normes, caractérisées en zone de savane par la confrontation et l'interaction entre les régimes fonciers de droit coutumier et le droit foncier moderne ou officiel (A.A. Yassine, 2024, p.75). Cette cohabitation entre deux différentes sources de droit est souvent mise en avant pour expliquer, d'une part les raisons pour lesquelles le développement des activités pastorales s'est révélé médiocre en matière de productivité, et d'autre part les nombreux conflits relatifs à la gestion et à l'usage de l'espace. A la suite des écrits, de considérer les conflits autour du parc national de Sena Oura comme un enjeu social. Dans ce postulat, le conflit pour la domination de l'espace découlerait des contradictions entre les usagers, en fonction de la représentation qu'ils se font de cet espace et par conséquent de leur utilisation car la représentation conditionne les pratiques. Quelles sont donc les règles sociales, juridiques, et politiques pour la gestion de ces espaces ainsi configurés mentalement selon les acteurs ? Dans ce double contexte de pluralisme des normes et de l'émergence du pastoralisme, quelles sont les règles que les usagers mettent en avant pour gérer leur espace ? Quelles sont les relations que les transhumants entretiennent avec les autres acteurs, notamment les agriculteurs et les services techniques de l'Etat ? Dans quelle mesure les conflits liés à la gestion de l'espace et des ressources naturelles peuvent-ils être issus de la représentation variable des acteurs ? Il sera question dans ce travail d'analyser les pratiques de la transhumance et la gestion des conflits autour du Parc National Sena Oura au Sud-Ouest du Tchad.

1. Matériels et méthodes

Les matériels et méthodes utilisés dans cette étude sont constitués de la collecte et du traitement des données.

1.1. Collecte des données

Les données collectées sont de deux types : les données secondaires et les données primaires. Les données primaires sont issues des travaux de terrain et celles secondaires proviennent des sources existantes. Les données secondaires ayant servi à ce travail proviennent de la collecte des travaux des thèses, des mémoires, des articles scientifiques et des périodiques consultés au centre Universitaire Catholique, à l'Institut de Recherche pour l'Elevage et le Développement, aux services techniques des ministères de l'Elevage, de l'agriculture et de l'environnement, au Centre d'Etude et de Formation pour le Développement (CEFOD) et à la bibliothèque universitaire de l'Université de N'Djaména. Les données ont permis de définir le cadre théorique et méthodologique de ce travail. L'exploitation des sources cartographiques a permis de disposer des données open source pour la réalisation du fond de carte.

Les données primaires sont issues de la collecte des données sur le terrain. Cette collecte des données a été réalisée par la descente sur le terrain de 2022 à 2024 autour du Parc national Sena Oura, situé entre 14°54 de longitude Est et entre 8°53' de latitude N (Figure 1).

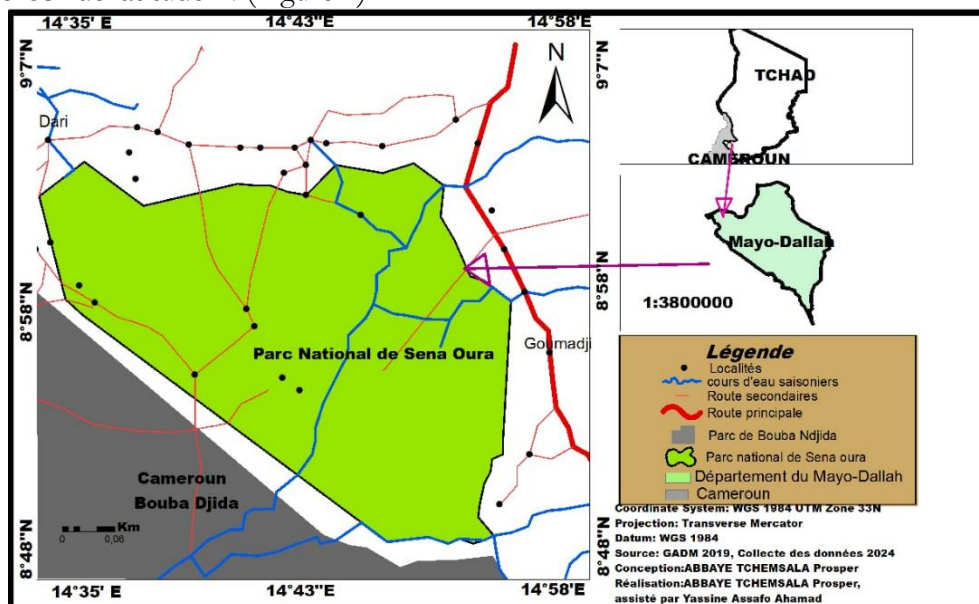


Figure 1. Localisation et situation du Parc National de Sena Oura

Les données sont collectées avec les outils suivants, l'administration des fiches de questionnaires, l'entretien avec les différents acteurs et l'observation suivie des prises de vues. L'administration des fiches de questionnaires est faite avec un échantillon aléatoire de 54 personnes constitué des acteurs directs (éleveurs transhumants notamment les membres responsables d'association d'éleveurs transhumants), les responsables d'associations, et d'Organismes non gouvernementaux travaillant avec les transhumants, les services techniques de l'État en charge du développement rural. Les questionnaires administrés ont permis de disposer des informations sur les pratiques de la transhumance et les modes de gestion du foncier autour du parc. Pour les enquêtes auprès des éleveurs, des questionnaires sont utilisés tandis que pour les membres et responsables de projets et de services un guide d'entretien leur a été adressé.

1.2. Traitement et l'analyse des données

Le traitement et l'analyse ont porté sur les informations de description des caractéristiques sociodémographiques des transhumants, la pratique et la gestion de la transhumance, l'analyse des contraintes et des perspectives, la perception des éleveurs de l'état des ressources pastorales et des changements dans la pratique de la transhumance autour des aires protégées notamment le Parc National de Sena Oura au Sud-Ouest du Tchad. Les analyses statistiques ont porté

essentiellement sur les fréquences et les comparaisons de moyennes entre les différents sites, à l'aide du logiciel SPSS 11 et/ou Excel.

2. Résultats

2.1. Acteurs de la transhumance à la périphérie du Parc National Sena Oura

En fonction de leurs nationalités et origines, on distingue trois acteurs dans le pastoralisme autour du Parc National Sena Oura. Ils se divisent en : sédentaires (éleveurs transhumants locaux), éleveurs transhumants venus d'autres zones du pays et transfrontaliers (éleveurs transhumants étrangers). Dans la zone riveraine du Parc National Sena Oura, la transhumance représente 64% des partisans de cette pratique. Les animaux de 48% de ces éleveurs riverains enquêtés vont en transhumance. Ces animaux sont conduits par les membres de la famille qui sont généralement les enfants (91%), les frères (6%) ou d'autres parents du propriétaire du troupeau. Selon les enquêtes, 12 % des agriculteurs confient leurs animaux aux Peuls qui, au moment d'aller en transhumance, les emmènent avec leur troupeau.

2.2. Le déroulement de la transhumance locale

Les transhumants rencontrés au cours des enquêtes sur le terrain sont à 70% des locaux. De façon générale, l'abord des éleveurs sur les lieux de pâture, en zone riveraine du PNSO, n'est pas très aisé à cause d'une réticence exagérée de ces derniers. C'est l'enquête auprès des agro éleveurs sédentaires surtout qui a permis d'avoir des informations sur les lieux et périodes de départ, les périodes de retour et les itinéraires.

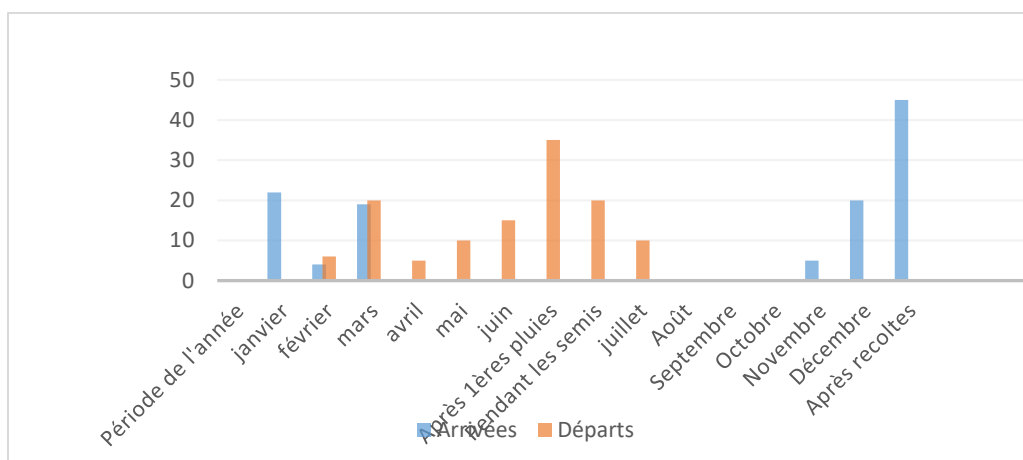
A Dari, 42% des troupeaux d'agroéleveurs sont menés en transhumance, 33% n'y vont pas et les propriétaires des 25% restants ne se prononcent pas. Parmi les troupeaux menés en transhumance, 16% sont conduits vers des localités de Dari et de Goumadji plus proches du PNSO. Il s'agit, par exemple, des zones de Badouang, Badjé et Lamé. Compte tenu de l'intensification des activités de surveillance du parc par les éco-gardes, 25% des transhumants du canton préfèrent emmener leurs troupeaux plus à l'ouest. A titre d'exemple, certains se déplacent suivant l'itinéraire : Dari-Kouala-Ouroudolé. Au sein de ceux qui ne vont pas en transhumance, 25% justifient leur choix par le fait qu'ils sont dans une zone d'accueil, 8% ont des effectifs restreints dont les besoins sont satisfaits sur place.

A Goumadji, les enquêtes indiquent que 32% des troupeaux sont concernés par la transhumance.

Certains terroirs de Goumadji proches du parc accueillent 7% des troupeaux transhumants de ladite commune. C'est le cas des zones d'accueil comme Bara, Goumadji II. Les localités comme Bara et Goumadji II, proches du parc supérieur, accueillent 7% des transhumants de Pont Carol. Le canton Dari est la destination de choix de 4% des éleveurs transhumants de Goumadji ; alors que 6% autres déclarent continuer leur transhumance à l'intérieur du Parc National

Sena Oura. Parmi ceux qui ne vont pas en transhumance (54%), 25% s'abstiennent de cette pratique parce qu'ils ont de petits effectifs, 7% pensent que la transhumance augmente la mortalité dans le troupeau, 7% ne savent pas où aller et 4%, qui sont des cultivateurs, ne confient pas leurs animaux aux Peul qui partent en transhumance pour manque de confiance.

2.3. Calendrier de la transhumance locale



Source : Enquête de terrain, octobre 2023

Figure 2 : Périodes d'arrivée en mi-novembre des transhumants locaux en zone riveraine du PNSO

La figure 2 schématise l'avis des agro éleveurs sédentaires de la périphérie du parc sur les périodes d'arrivée et de départ des transhumants béninois dans leurs localités.

L'analyse de cette figure permet de constater ce qui suit :

- au cours des mois de mars et avril, la périphérie du parc connaît des flux d'arrivées de transhumants de diverses localités tchadiennes et des flux de départs vers des destinations éloignées de cette périphérie. Ces flux marquent une transition qui annonce les départs pour la grande transhumance qui va globalement de mars à juin ;
- à partir du mois de juin, les départs deviennent plus importants ; les animaux doivent s'éloigner des champs après les premières pluies pour éviter les dégâts sur les cultures : c'est le début de la petite transhumance ; certains éleveurs transhumants doivent aussi rejoindre leur zone d'attache pour les travaux champêtres ;
- la période allant de novembre à février connaît une vague d'arrivée de transhumants ; cette période correspond à celle où les animaux revenant de la petite transhumance viennent profiter des résidus de récolte dans les champs de céréales et de coton. Le départ pour la grande transhumance dépend du début de la saison des pluies dans les zones d'accueil. Ce début

connaît des variations d'une année à l'autre ou d'une région à l'autre et peut-être entre mars et avril. Il peut aussi aller jusqu'à début mai.

La flexibilité du système pastoral dans cette zone se manifeste par sa capacité à s'adapter aux conditions bioclimatiques changeantes, à travers trois types principaux de mouvements : déplacements occasionnels, mobilités saisonnières et mouvements quotidiens.

La transhumance saisonnière et transfrontalière (du nord du Cameroun et du Nigéria) est le plus souvent le fait de bouviers (jeunes hommes, plus ou moins salariés) entre octobre et fin juin, mais on trouve aussi des tenanciers avec leurs familles.

Les troupeaux en provenance du Cameroun vers le Tchad notamment à l'intérieur du Parc National Sena Oura sont plus importants que les troupeaux en provenance de l'extrême nord et du nord du Tchad ou que ceux en provenance du Cameroun vers le Tchad. On dénombre approximativement 73 clans Peuls dans et autour du PNSO, la plupart étant pacifiques. Les transhumants transfrontaliers appartiennent cependant majoritairement à 4 clans Peuls spécifiques, dont 3 sont considérés comme belliqueux et violents. Leurs différentes pratiques (élagage des ligneux et feux de brousse pour la repousse de fourrage) ont des effets néfastes sur les ressources écosystémiques du Parc National Sena Oura.



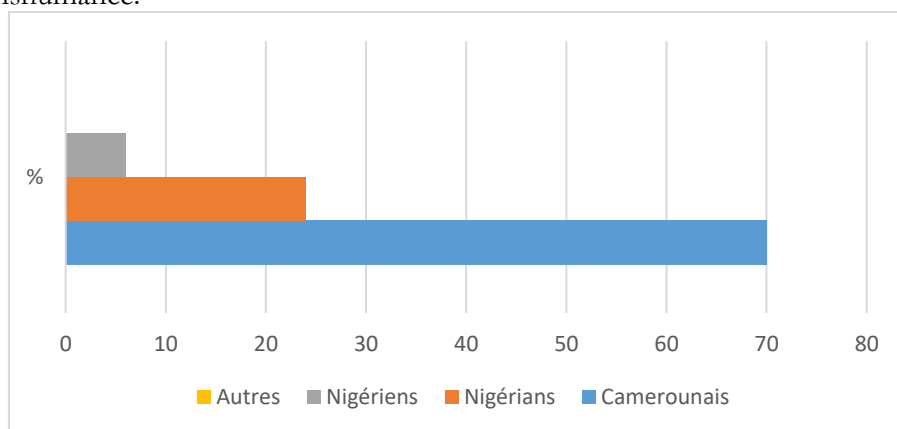
Cliché YASSINE ASSAFO Ahmad, avril 2022

Photo 1 : Troupeau des transhumants transfrontaliers intrus dans le Parc

La rencontre des transhumants étrangers est généralement difficile lors des enquêtes de terrain, ces transhumants étrangers n'ont représenté que 5% de l'ensemble des personnes enquêtées soit 8 sur 159 et 31% des transhumants enquêtés (8 sur 26). Ceux que nous avons réussi à approcher ont affiché, dans leur

grande majorité, une certaine réticence. Certains n'ont pas voulu répondre aux questions, d'autres ont fui. .

On peut remarquer une disproportion entre le nombre de troupeaux transhumants provenant d'un pays donné et le nombre de bouviers de la même nationalité qui assurent leur conduite. En effet, certains éleveurs tchadiens font recours au service de bouviers camerounais pour la conduite de leurs animaux en transhumance.



Source : Enquête de terrain, novembre 2022

Figure 3 : Pays de départ des troupeaux

Sur cette figure 3, les transhumants étrangers sont en majorité de l'ethnie Peul (60%) du Cameroun, 30 % Nigérians et 10% des autres nationalités.

Ces mouvements de transhumance s'organisent selon deux gradients géographiques : l'orientation des déplacements et leur amplitude. En combinant ces gradients, on identifie les types de mouvements suivant autour du Parc National Sena Oura :

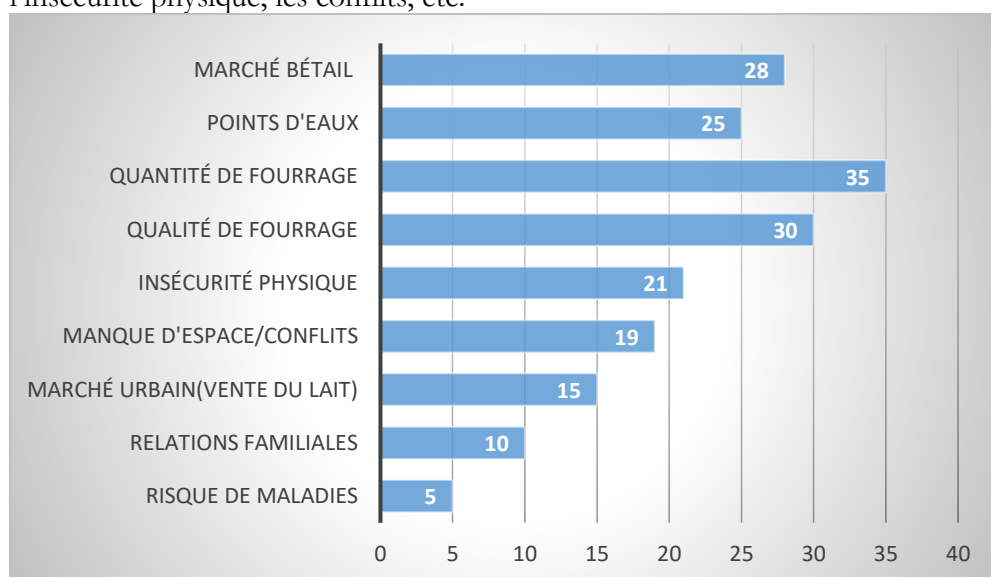
Mobilité saisonnière : Constitués de nationaux et transfrontaliers ; ces pasteurs migrent vers le nord en saison des pluies pour profiter de la biomasse, puis redescendent vers le sud en saison sèche, comme le font les Arabes entre Dourbali, Karmé et le Mayo-Kebbi Ouest. La conduite du troupeau est donc fonction des variations climatiques. Dans ce calendrier, les animaux sont nourris lors de cheminements quotidiens, emmenés par un berger qui les conduit de pâturages en pâturages et effectue des déplacements entre les pâturages de saison des pluies (*Rumerdê*) et ceux de saison sèche (*Sagnerdê*). Ces deux types de pâturages constituent l'espace pastoral (Gainera). L'occupation de l'espace pastoral s'organise autour de parcours autour de la résidence fixe, où l'empreinte foncière est déterminante, car il s'agit d'un des lieux d'appartenance, de repli et de sécurité, ainsi que des régions adjacentes à ce parcours qui constituent les dépendances territoriales en saison sèche. Benoît (1979) utilise les terminologies suivantes pour distinguer les deux espaces exploités par un troupeau : l'aire pour désigner les zones de parcours de résidence fixe et l'aisance, qui correspond aux espaces

agregés à l'aire et qui sont les zones de parcours des saisons sèches. Notons que l'aire dépasse également les limites de la maîtrise foncière du terroir d'attache, agrégeant les espaces inter-terroirs voisins (P.Sougnabé, 2010, p. 276)

- Mobilité autour du parc National Sena Oura : Les déplacements des pasteurs sont influencés par l'abondance des ressources pastorales autour du Parc national sena oura.

2.4 Les raisons de la transhumance à la périphérie du Parc National Sena Oura

Les déplacements du cheptel sont aussi justifiés par des raisons prophylactiques : l'éloignement du bétail des zones humides pendant l'hivernage permet d'éviter des infestations par de nombreux parasites. On ajoute d'autres besoins tels que s'approcher des centres urbains ou des marchés, les rencontres entre les lignages, l'insécurité physique, les conflits, etc.



Source : Enquête de terrain, octobre 2022

Figure 4: Les raisons de la transhumance à la périphérie du Parc National Sena oura

Sur cette figure, Les transhumants locaux rencontrés au cours de l'enquête de terrain donnent plusieurs raisons pour justifier le départ des animaux en transhumance. La recherche de pâturages est la raison la plus évoquée (79% des enquêtés), ensuite la recherche d'eau, la recherche de sécurité, la protection des animaux contre certaines maladies, l'extension des champs dans les zones d'attache pour respectivement 52%, 21%, 5%, 5% des bouviers enquêtés. D'une zone riveraine à l'autre, le schéma n'est pas toujours le même. Ainsi dans le canton Dari, la recherche d'eau est la raison qui, selon 60% des transhumants rencontrés, motive le départ pour la transhumance ; ensuite, c'est la recherche de pâturages pour 40% des enquêtés ; la recherche de sécurité, l'extension des champs et la

tradition sont les raisons qui poussent, chacune, 20% des enquêtés à partir en transhumance.

2.5 Typologie des conflits autour du Parc National Sena Oura

À la périphérie du Parc National Sena Oura, quatre éléments réagissent d'une manière interactive : le contexte, l'enjeu, le rapport de force et les acteurs pour caractériser les conflits et, plusieurs types d'acteurs ont été identifiés. L'Etat, avec ses services d'administration générale et technique (1), les organisations non gouvernementales, avec les projets et programmes (2), et enfin, les populations locales, qui sont elles-mêmes hétérogènes et se distinguent selon qu'elles sont composées d'agriculteurs ou d'éleveurs ou qu'elles sont autochtones ou allochtones (3). Les conflits peuvent surgir non seulement entre les différents groupes d'acteurs, mais aussi à l'intérieur d'un même groupe socioprofessionnel. La variété de ces situations conflictuelles et leur nombre nous ont conduit à dresser un répertoire des conflits fonciers.

Tableau I : Typologie des conflits autour du Parc National Sena Oura

Type de conflit	Causes
Éleveurs transhumants vs Agriculteurs (50%)	✓ Occupation des espaces pastoraux (pistes à bétail, aires de pâturage, voies d'accès aux points d'eau) ; ✓ Dégâts de cultures et/ou de récoltes dans les champs
Éleveurs transhumants vs Éleveurs sédentaires (30%)	✓ Pâturage nocturne, dégâts de champs et exacerbation des conflits avec les agriculteurs ; ✓ Concurrence sur l'exploitation des rares ressources pastorales conduisant à des déplacements obligatoires des éleveurs résidents
Éleveurs transhumants vs Services forestiers (10%)	✓ Inexistence ou non aménagement de couloirs de transhumance obligeant les animaux très affaiblis à de grands détours ; ✓ Exploitation pastorale des aires protégées, dégradation de la faune et de son habitat ;

	✓ Mauvais traitement infligé aux animaux saisis, abattages systématique d'animaux
Éleveurs transhumants vs corps habillés (Police, Douane, Gendarmerie, Forestiers) (6%)	✓ Tracasseries administratives, y compris raquettes et taxes Sauvages ; ✓ Non-respect de la réglementation ; ✓ Dégâts humains (viols de femmes, mort d'hommes, etc.) ✓ Tentatives de contournement des mesures de suspension de la transhumance transfrontalière
Éleveurs transhumants vs Concessionnaires de zone de chasse (8%)	✓ Dégradation de la faune et de son habitat ; ✓ Dépréciation de la valeur touristique de la concession du fait de la présence de bétail domestique dans les concessions

Source : Enquête de terrain, 2023.

2.6 Causes des conflits autour du Parc National Sena Oura

Il convient de signaler que les conflits entre les paysans et les pasteurs relatifs aux ressources naturelles étaient jadis moins prononcés qu'aujourd'hui. La densité démographique et les dégradations climatiques sont souvent avancées pour justifier cette recrudescence de tensions entre les deux communautés. Par ailleurs, l'évaluation du potentiel conflictuel est basée uniquement sur les trois facteurs, et nos enquêtes de deux ans (2021 et 2022) sur les conflits déclarés chez les chefs traditionnels et les autorités administratives et militaires font ressortir d'autres facteurs politiques, socioéconomiques et climatiques et les enjeux de conservation de la biodiversité.

Tableau II : Facteurs des conflits fonciers à la périphérie du PNSO

Facteurs	Campements de Dari	Campement de Goumadji I	Campement de Goumadji II
Dégâts dans les champs et incursion à l'intérieur du parc	66	58	58
Couloirs de passage	15	19	12
Terres de culture	10	0	07
Feux de brousse	8	2	8

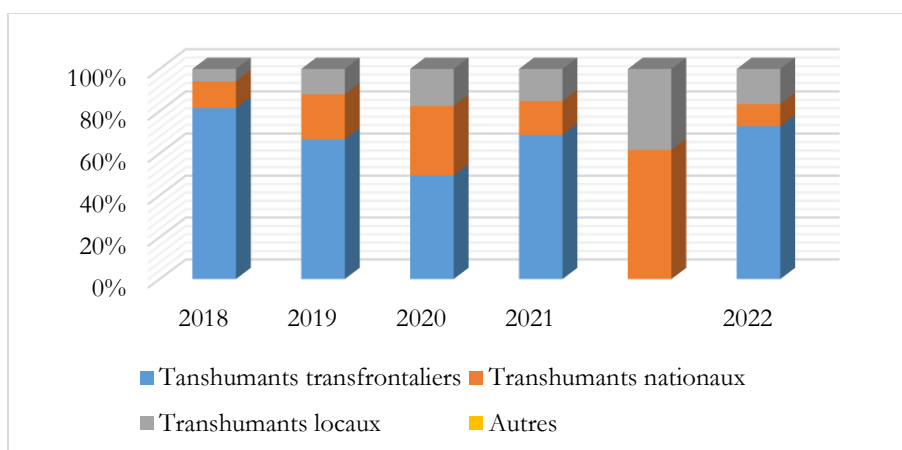
Vols des animaux	5	1	2
Actes de cruauté sur l'animal	8	2	6
Espaces pastoraux	6	4	4

Source : enquête de terrain, 2022

Sur les 44 conflits recensés entre agriculteurs et agro-pasteurs ou pasteurs nomades, la principale cause ouvertement énoncée concernait la sécurité des cultures, qui représentait plus de 50% des causes déclarées. Les dégâts engendrés par les troupeaux des pasteurs ont en effet rapidement pris une ampleur considérable. Le fait que les campements des pasteurs soient toujours installés à proximité des villages des agriculteurs pose un sérieux problème de cohabitation avec l'extension de la surface agricole durant ces trente dernières années. Les agro-pasteurs reconnaissent cette situation tout en affirmant qu'ils n'ont pas le choix : c'est avec une réelle tristesse que nous le lance un éleveur. L'accroissement des surfaces cultivées n'est pas indexé par les transhumants comme problème majeur, c'est plutôt la dispersion des cultures dans le terroir villageois qui pose un réel problème. Les pasteurs ont des difficultés de mouvement qui entraînent fréquemment des cas de destruction de cultures. D'autres litiges plus généraux portent sur les couloirs de passage, les feux de brousse et les vols des animaux (agriculteurs). En outre, les couloirs de passage et les lieux de pâturage ne sont plus respectés par les agriculteurs. Cette évolution est interprétée par les éleveurs comme une stratégie des paysans de vouloir les chasser de la région. La revendication des agriculteurs de l'espace exploité par les troupeaux des agro-pasteurs et pasteurs nomades de Goumadji II tend à le confirmer.

2.7 Conflits entre les transhumants et les structures de gestion du parc

La présence illégale du bétail domestique à l'intérieur du PNSO a aussi évolué dans le temps. L'appréciation de cette évolution est rendue possible grâce aux données du service contentieux des services de conservations sur les arrestations de bouviers dans le parc ou ses zones d'influence. Ces données indiquent la fréquentation du parc par les troupeaux transhumants de trois pays principalement : les transhumants locaux, les transhumants nationaux et les transhumants transfrontaliers.



Source : Enquête de terrain et Service de Suivi Ecologique, septembre 2022

Figure 5 : Proportion des transhumants étrangers intrus au sein du Parc National Sena Ora

La figure 5 montre qu'entre 2021 et 2022, le nombre des arrestations a été très bas, 4 et 1 respectivement, pour les trois nationalités. Ces chiffres traduisent soit un relâchement dans la surveillance, soit une diminution effective des incursions de bétail dans le parc. Nous retenons la première hypothèse compte tenu des résultats des autres années. En effet, en 2002, il y a eu 88 arrestations avec une majorité de peuls, arabes, suivis des locaux. Pour ces deux années les arrestations transhumantes sont majoritaires, suivies des agropasteurs. La tendance, de 2019 à 2020, est à la baisse pour les bouviers peuls arrêtés contrairement à celle des agropasteurs.

2.8 Modalités de résolution des conflits autour du Parc National Sena Ora

La façon dont les populations locales réagissent face aux conflits liés à l'accès aux ressources varie considérablement, y compris au sein d'une même communauté. Chaque société développe ses propres mécanismes. À la périphérie du Parc National Sena Ora, il y a les modes classiques : tentative de résolution à l'amiable entre belligérants, instances judiciaires—via les autorités administratives ou traditionnelles. Ensuite, de nouveaux mécanismes de résolution apparaissent, et sous la houlette des ONG se constituent en milieu rural des « Comités d'Entente ».

2.8.1 Modes classiques de gestion des conflits fonciers

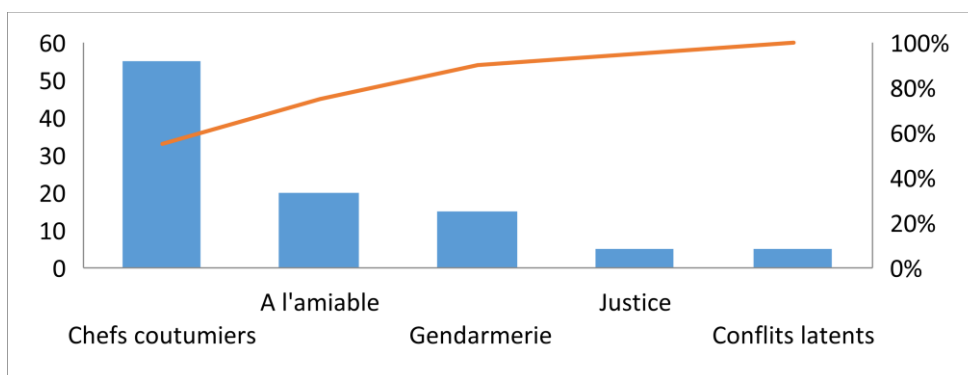
Le processus de règlement d'un conflit dans cette région implique plusieurs instances d'arbitrage, selon des trajectoires parfois très complexes. Cette complexité serait liée en partie au pluralisme institutionnel qui offre aux acteurs plusieurs possibilités de recours.

Tableau III : Modèles classiques : atouts et limites

Modes de résolution	Atouts	Limites
Par consensus : Entre éleveurs-agriculteurs	Maintien de la cohésion sociale	Remises en cause de Consensus
Chez les chefs traditionnels	Maintien de la cohésion sociale	Parfois partialité dans le Jugement
Administratives ou militaires	Expéditif	Escroquerie, amende Arbitraire et partialité
Systèmes juridiques nationaux	Basé sur les textes Juridiques	Long processus

Source : Enquête de terrain, mars 2023

Les instances de résolution varient en fonction de la gravité du conflit et surtout en fonction des acteurs en présence. Mais il n'est pas rare qu'un même conflit passe plusieurs fois auprès d'une même instance d'arbitrage après avoir été soumis à d'autres instances. Toutefois, dans nos différents campements de référence, les chefs coutumiers restent les principaux médiateurs dans la résolution des conflits (55 %) bien que la gendarmerie (15 %) et la justice (5 %) soient impliquées à un niveau moindre. Nous avons aussi noté des conflits réglés à l'amiable (20 %) et des conflits qui sont latents (5%) et susceptibles de s'écarter un jour (conflits entre gestionnaire du Parc et les conflits autour des points entre les éleveurs-éleveurs). La délégation de la gestion des ressources naturelles aux communautés locales (associations, comités paritaires, etc.) est fortement recommandée par les acteurs locaux comme une panacée aux conflits autour des ressources naturelles dans cette zone. Les trajectoires des conflits combinent à la fois les instances d'arbitrage coutumières et étatiques, sans pour autant garantir leur résolution définitive.



Source : Enquête de terrain, mars 2023

Figure 6 : Proportion des instances de résolution des conflits à la périphérie du Parc National Sena Oua

3. Discussion

La présente étude analyse la pratique de la transhumance et la résolution des conflits à la périphérie du parc National Sena Oura. L'élevage en interaction avec l'agriculture autour des aires protégées est alors devenu une pratique qui s'est intégrée dans les structures locales de la plupart des populations. Cependant, il semble que la pratique de l'élevage par certains agriculteurs et de l'agriculture par certains éleveurs n'a pas contribué à apaiser les tensions entre les deux acteurs : les deux activités sont reconnues localement comme appartenant à deux groupes sociaux différents : c'est ce qui ressort du discours de tous les jours, en parlant d'élevage on fait allusion aux transhumants, et de même en parlant de l'agriculture on vise uniquement les agriculteurs. Ces résultants sont identiques aux résultats de P.Sougnabé (2010, p248) qui montre qu'une bonne gestion du parc national Sena Oura devrait prendre en compte les activités agropastorales et la résolution des conflits sur les ressources naturelles. Cette même analyse est reprise par T.P Abbaye et D.F, Zouling-Né (2017, p86) que les activités de conservation du parc national doivent intégrer la co-gestion et la régulation de conflits entre les acteurs autour des ressources périphériques du parc en tenant compte des acteurs locaux. C'est aussi le même résultat ressorti par A.A Yassine (2024, p118) que dans un contexte évolutif de la transhumance autour du parc, les acteurs demandent simplement l'inclusion des acteurs dans la gestion des ressources périphériques du parc afin de les mettre en valeur librement. À cela s'ajoute la mise en place d'aménagements qui relèvent de nouveaux enjeux ou la volonté de défendre les intérêts de certaines catégories sociales, notamment les femmes ou certaines minorités comme les migrants, qui sont autant de sources de litiges potentiels. Mais ces résultats sont contraires à cette étude quant aux formes de gestion des aires protégées dont parle T.P Abbaye (2021, p124) montre que la gestion des ressources par les agriculteurs et la transhumance transfrontalière autour des aires protégées du Mayo-Kebbi Ouest notamment la forêt classée de Yamba Berté et le Parc National de Sena Oura doivent impliquer le déclassement de certaines zones périphériques et la valorisation des savoirs locaux par les acteurs au profit de ces activités.

Cependant, cette recherche n'a pas pris en compte le foncier pastoral et les effets de la transhumance sur les ressources du Parc National Sena Oura. Ce qui demeure une question majeure dans l'évolution du pastoralisme autour des aires protégées et de l'exploitation des ressources. La prise en compte de la dimension du foncier pastoral et la gestion de la biodiversité permettent de concilier le développement des activités pastorales et la protection des ressources écosystémiques du parc national Sena Oura.

Conclusion

La gestion locale des ressources foncières et la couverture des institutions foncières formelles sont le plus souvent limitées autour du Parc National Sena

Oura. Cela exacerbe les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et politiques qui se nouent autour de la terre, aux conséquences durement ressenties au niveau de certaines couches de la société, notamment les pasteurs autour du Parc National Sena Oura. Les pasteurs et les agriculteurs n'ont pas le même rapport à l'espace, ni physiquement, ni anthropologiquement. En plus, l'intervention des autorités dans la gestion de ce conflit s'apparente à un affairisme qui n'est plus toléré par les concernés, à savoir éleveurs et les agriculteurs, qui préféreraient régler entre eux leurs différends.

Références bibliographiques

- ABBAYE TCHEMSALA Prosper.2021, *Analyse de la vulnérabilité et résilience des agriculteurs aux variabilités pluviométriques autour de la Forêt classée de Yamba Berté*, mémoire de master en géographie, ENS de l'Université de Maroua
- ABBAYE TCHEMSALA Prosper et ZOULING-NE DAWI Jean-Félix. 2017, *Pression des activités agropastorales sur les ligneux à la périphérie du Parc National de Sena Oura au Tchad*, Mémoire de fin d'études de Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade, ENS de Maroua
- ADOUM FORTEYE AMADOU, DJANRANG Mana et al. 2023, *Le Parc National Zakouma au Tchad : un élderado animalier aux implications touristiques majeures*, Revue Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement, vol.4 n°002, Université d'Abomey-Calavi, p.95-112
- DAIGNEL Jonas. 2021, *Problème de la gestion du parc national de Sena-Ourra (Sud-Ouest/Tchad)*, Mémoire de master en géographie, Université de Maroua, 136p.de l'Université de Maroua
- DJANGRANG MAN-NA, 2018. *Etude sur la dynamique socio-économique de la périphérie du Parc National de Sena- Oura et de sa zone périphérique*, Projet BSB Yamoussa, 84 p.
- KIEMA, A., BAMBARA TONTIBOMMA, G., et NOUHOUN ZAMPALIGRE, *Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sabel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales*, Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 14 Numéro 31 Décembre 2014, mis en ligne le 27 décembre 2014, consulté le 25 aout 2022. URL : <http://vertigo.revues.org/15404> ; DOI : 10.4000/vertigo.1540
- KOSSOUMNA LIBA'A Natali. 2008, *De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororos du Nord Cameroun*, Thèse de doctorat en Géographie et aménagement de l'espace, Université Paul-Valéry de Montpellier 3.
- NGARYAM BENOUDJITA, 2016, *Problématique de la gestion durable de la biodiversité au Tchad : impacts des aires protégées sur les zones périphériques_cas des parcs nationaux de Manda et Sena Oura*, Thèse de doctorat en gestion de l'environnement, Université de Paris 8.

NDOUMOU S., 2004. Aires protégées en Afrique et risques de dégradation progressive. Edition: l'Harmattan, Paris, 203 p.

SOUGNABE Pabamé. 2010, *Pastoralisme en quête d'espaces en savane tchadien : Des Peuls autour de la Forêt Classée de Yamba Berté*, Thèse de Doctorat en Socio-économie de développement, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, France.

YASSINE ASSAFO Ahmad. 2024, *Analyse des pratiques et modes de la transhumance autour du Parc National de Sena Oura au Tchad*, mémoire de master en géographie, Université de N'Djaména